

**CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET DE 3^{ème} VOIE
DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE**

SESSION 2018

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : BÂTIMENTS, GÉNIE CIVIL

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 23 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes technicien principal territorial de 2ème classe au sein de Techniville, commune de 60 000 habitants. Sous l'autorité du Directeur Général des Services Techniques, vous êtes en charge du service des bâtiments scolaires. Ce service gère les 12 écoles maternelles et 19 élémentaires de Techniville.

Dans un premier temps, le Directeur Général des Services Techniques vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur l'adaptation de la sécurité des bâtiments publics dans le cadre du dispositif Vigipirate.

10 points

Dans un deuxième temps, il vous est demandé de proposer un ensemble de propositions opérationnelles pour améliorer la sécurité des bâtiments scolaires vis-à-vis du dispositif de vigilance attentat.

10 points

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

Liste des documents joints :

- Document 1 :** "Rentrée scolaire : les mesures à prendre en termes de sécurité" - *Maire Info* - 1er septembre 2016 – 1 page.
- Document 2 :** "Plan Vigipirate – Foire aux Questions" - *Site internet du gouvernement* – décembre 2016 – 6 pages
- Document 3 :** "Fiche pratique : Plan particulier de mise en sûreté (PPMS)" – *FNOGEC*- Décembre 2015 – 5 pages.
- Document 4 :** "Brochure du SGDSN" (extraits) - *Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale* - Directeurs et responsables de site accueillant du public, comment vous préparer ? - Décembre 2016 – 4 pages.
- Document 5 :** "Le plan Vigipirate évolue avec la mise en place d'un troisième niveau d'alerte" - *Le Monde* – 1er décembre 2016 - – 3 pages.
- Document 6 :** "L'éducation nationale met en place de nouvelles consignes de sécurité à partir du lundi 23 novembre" - *Le Huffpost*- 5 octobre 2016 – 1 page.
- Document 7 :** "État d'urgence : Quatre écoles wimereusiennes vont bénéficier de matériel anti-intrusion" - Patricia Noel - *La Voix du Nord* – 18 décembre 2016 – 1 page.

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.